



**Direction Générale des  
Services**

Direction des Territoires de l'Action Sociale

Service Coordination des Territoires

Affaire suivie par : E. Martinez  
Poste:

**2011-CG-4-3401**

**RAPPORT AU CONSEIL GENERAL**

Séance du vendredi 16 décembre 2011

**CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE LA COMMUNE D'ACHÈRES**

Politique sectorielle :	Action Sociale
Secteur d'intervention :	RMI
Programme :	Politique de la Ville
Données financières :	CP 2011
Montant actualisé	2 410 000 euros
Montant déjà engagé :	1 980 425 euros
Montant disponible :	429 575 euros
Montant réservé pour ce rapport :	52 900 euros
Politique sectorielle :	Action Sociale
Secteur d'intervention :	Famille et Enfance
Programme :	Prévention Général
Données financières :	CP 2011
Montant actualisé	2 700 000 euros
Montant déjà engagé :	2 001 624 euros
Montant disponible :	698 376 euros
Montant réservé pour ce rapport :	7 000 euros

Dans le cadre de la démarche projet des territoires d'action sociale et suite à un diagnostic local partagé, approbation des contrats d'objectifs et de moyens pour les communes d'Achères et d'Aubergenville. Ce sont les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> contrats présentés à l'Assemblée Départementale portant à 17 le nombre de communes yvelinoises ayant signé ces contrats de partenariat.

Par délibération du 21 septembre 2007, le Conseil Général a adopté le découpage du département en 9 territoires pour la mise en œuvre de sa politique en matière d'action sociale et médico sociale afin de renforcer l'échelon territorial, agir en transversalité, impulser le partenariat et améliorer l'efficacité et la réactivité des services publics.

Pour atteindre ces objectifs, le Département a décidé de mener une démarche projet, démarche participative qui repose sur une combinaison d'approche qualité et d'indicateurs quantitatifs pour améliorer

la connaissance d'un territoire particulier, générer un consensus et mobiliser les acteurs en réalisant un diagnostic local partagé.

Ce diagnostic local partagé permet de mieux apprécier les besoins des populations et ainsi de leur apporter une réponse adaptée en mettant en œuvre de façon coordonnée des actions pertinentes et innovantes.

En 2009, l'assemblée départementale a adopté un contrat d'objectifs et de moyens avec la Commune d'Ecquevilly qui s'était engagée dans un processus de développement de territoire depuis de nombreuses années et a pu poursuivre le partenariat avec le Département pour une intervention sociale concertée et cohérente sur son territoire dans le respect des missions générales confiées à chaque institution.

En 2010, l'établissement de diagnostics s'est poursuivi sur tous les territoires, la concertation avec les élus locaux et les acteurs sociaux s'est développée dans de nombreuses communes. Les contrats d'objectifs et de moyens pour les communes de Mantes la Ville et Rosny sur Seine ont été concrétisés.

Pour l'année 2011, ont été conclus les contrats d'objectifs et de moyens avec la communauté de communes de Vexin Seine et la CAFY, de Conflans Sainte Honorine et de Plaisir.

Au total, 83 communes ont donc adhéré à ce jour à cette démarche projet en démarrant les diagnostics partagés et 17 auront signé une convention d'objectifs et de moyens fin 2011 si vous approuvez les projets qui vous sont soumis aujourd'hui à savoir ceux des communes d'Achères et d'Aubergenville

## **I- LE CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS D'ACHERES**

Pour Achères trois axes prioritaires ont été arrêtés suite au diagnostic partagé, avec le cocontractant, à savoir :

- Renforcer le soutien à la parentalité et la promotion de la santé
- Valoriser les ressources des adolescents et favoriser leur ouverture sur la ville
- Individualiser les parcours d'insertion des 16-34 ans

Les modalités opérationnelles de ces objectifs sont déclinées dans un plan d'actions à mettre en œuvre sur la période 2011 à 2013. Ce plan comprend les 14 actions suivantes :

Axe 1: Renforcer le soutien à la parentalité

- Fiche action 1 : Réseau partenarial parentalité
- Fiche action 2 : Forum Education-Parentalité
- Fiche action 3 : Autour du jeu
- Fiche action 4 : Ateliers de percussions
- Fiche action 5 : Actions de prévention par le sport
- Fiche action 6 : Programme d'éducation à la santé
- Fiche action 7 : Soutien des enfants et des familles pour le bien-être dans les apprentissages scolaires

Axe 2 : Valoriser les ressources des adolescents et favoriser leur ouverture sur la ville

- Fiche action 1 : Création d'un support dématérialisé d'information par et pour les jeunes
- Fiche action 2 : Festival des Talents
- Fiche action 3 : Les nocturnes et le bar associatif
- Fiche action 4 : Ecrire, dire, chanter et jouer
- 

Axe 3 : Individualiser les parcours d'insertion des 16-34 ans

- Fiche action 1 : Préparation à l'entretien d'embauche par du théâtre interactif
- Fiche action 2 : Objectif formation
- Fiche action 3 : Accompagnement de projets musicaux

Le coût global des différentes actions de ce contrat sur la période 2011 à 2013 est évalué à **1 173 529 €**.

Le montant global de la participation du Département des Yvelines à la mise en œuvre des actions de ce projet de contrat est réparti comme suit :

- 1<sup>ère</sup> année : **59 900 €**
- 2<sup>ème</sup> année : **113 500 €**
- 3<sup>ème</sup> année : **110 500 €**

-  
Soit un total de **283 900 €** représentant 24,20% du coût des projets.

## **II- LE CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS D'AUBERGENVILLE :**

Pour cette commune, trois axes prioritaires ont également été déterminés suite à l'établissement du diagnostic local partagé, à savoir :

- × Définir des actions innovantes dans le cadre de la prévention pour accompagner les enfants et leurs familles sur les problèmes éducatifs et de parentalité ;
- × Soutenir les jeunes afin de faciliter leur accès à la formation et à l'emploi ;
- × Favoriser l'insertion durable des familles monoparentales bénéficiaires du RSA et des chômeurs de plus de 50 ans.

Les modalités opérationnelles de ces objectifs sont déclinées dans un plan d'actions à mettre en œuvre sur la période 2012 à 2014, afin de mieux répondre aux besoins des habitants, identifiés par ce diagnostic partagé.

Les actions suivantes sont détaillées dans le contrat d'objectifs :

- Action 1 : Equipe pluridisciplinaire de soutien
- Action 2 : Forum Rentrée scolaire
- Action 3 : Le réseau des mères d'Aubergenville
- Action 4 : Amélioration du réseau partenarial en charge du public 16/25 ans
- Action 5 : Capter le public des 16/25 ans en recherche de formation et d'insertion professionnelle
- Action 6 : Mobiliser le public des 16/25 ans en recherche de formation et d'insertion professionnelle,
- Action 7 : Accompagner le public des 16/25 ans en recherche de formation et d'insertion professionnelle,
- Action 8 : Pack insertion
- Action 9 : Inser'ensemble
- Action 10 : une clé pour l'avenir,

Le coût global du contrat pour les 3 années 2012 à 2014 s'élève à **173 850 €**, conformément au budget prévisionnel figurant à l'annexe 3 du contrat.

Le montant de la participation du département est la suivante :

- 2012 : 38 975€
- 2013 : 23 975€
- 2014 : 23 975€

Soit un total de 86 925 € représentant 50 % du coût des actions.

Pour ces deux contrats, de façon générale, les axes prioritaires retenus confirment le recentrage du Conseil général sur ses domaines de compétences que sont notamment l'enfance et l'insertion. Ils s'inscrivent dans la continuité et le renforcement des actions menées ces dernières années au sein de ces deux communes.

Par ailleurs, les actions liées à la parentalité soit 21 000 € pour Achères et 17 300 € pour Aubergenville sur la durée du contrat seront financées par les crédits de la prévention générale gérés par la direction de l'Enfance, Adolescence, Famille et Santé

Si ces dispositions recueillent votre accord, je vous propose d'approuver les termes de la délibération suivante :